



Une première journée solide avec un top price à 290.000€

La première journée de la Vente de Yearlings d'Octobre, qui s'est tenue un jour plus tard par rapport aux éditions passées afin d'offrir un maximum de confort aux acheteurs et aux vendeurs, a enregistré des indicateurs presque semblables aux chiffres records obtenus en 2014. 76% des yearlings présentés ont changé de main (+ 4 points) à un prix moyen de 62.642€ (-5,8%). Le volume d'enchères s'établit quant à lui à 8.394.000€ (-3%), tandis que 10 poulains ont dépassé la barre des 150.000€, contre 8 l'an passé.

Suite à une bataille d'enchères l'opposant à Nicolas de Watrigant, Ted Voute a signé le bon du lot 161 à 290.000€, réalisant ainsi le top price de la vente. Il s'agit d'un fils d'Oasis Dream et de Soudanaise, une propre soeur du vainqueur de Groupe 1 SUDAN. Présenté par Coulonces Consignment, le poulain a été élevé par Dayton Investment.

Le courtier britannique qui représentait les intérêts du Prince Faisal Bin Khaled a déclaré :

« C'est le meilleur poulain de la vente. Il a été parfaitement préparé par Anna et Etienne Drion et il vient d'un très bon élevage. Il va dans un premier temps aller au pré-entraînement chez Malcolm Bastard. Prince Faisal a des chevaux à l'entraînement à Chantilly chez Pascal Bary et à Newmarket chez John Gosden, mais sa destination n'est pas encore déterminée. » Ted Voute s'est également porté acquéreur de deux autres yearlings dont le lot 27 présenté par le Haras de la Reboursière et de Montaigny, un fils de High Chaparral, proche parent du gagnant de Groupe 3 COURT CANIBAL pour lequel il a déboursé 130.000€, et un fils de Kendargent (lot 4), présenté par le Haras de Colleville.

Le Haras de Saint-Pair a réussi l'exploit peu commun de vendre deux poulains à plus de 200.000€ sur un lot de seulement quatre yearlings. Agissant pour le compte de l'entité qatarie Al Shaqab Racing, Nicolas de Watrigant a déboursé 260.000€ pour s'emparer du lot 22, une demi-soeur par Redoute's Choice de BAINE qui s'était placée seconde de la Poule d'Essai des Pouliches (**Gr.1**). La pouliche a été co-élevée par François Rohaut et le Haras de Saint-Pair. Elle sera donc placée sous la responsabilité de l'entraîneur palois. Après avoir signé le bon, le courtier a déclaré :

« C'est la pouliche de la vente, celle que je préférais. Elle a un très beau papier mais c'est surtout une très belle pouliche de course ».

Le Haras de Saint-Pair a également mené sur le ring le lot 57, le seul produit de Shamardal présent au catalogue. C'est Anthony Stroud de Stroud Coleman Bloodstock qui a eu le dernier mot sur une enchère finale de 250.000€ pour ce demi-frère de FAIRLY RANSOM lauréat du Del Mar Derby (**Gr.2**) et placé du Hollywood Derby (**Gr.1**). Ils agissaient pour le compte de John Ferguson.

En fin de vacation, ce prix a été égalé par lot 187, une fille de Siyouni issue de la famille du septuple gagnant de Groupe 1 CIRRUS DES AIGLES, et qui a été adjugée à Mandore International Agency pour le compte d'Al Shaqab Racing. La pouliche qui était présentée par le Haras de Grandcamp rejoindra les boxes de Francis-Henri Graffard, qui entraîne déjà son frère Vision des Aigles.

Marc-Antoine Berghgracht a fait monter les enchères jusqu'à 220.000€ pour le lot 39 présenté par l'Ecurie des Monceaux. La pouliche n'est autre que la demi-soeur par Holy Roman Emperor de Toruk qui s'est adjugé le deuxième accessit du Prix Eugène Adam (**Gr.2**).

Après avoir signé le bon, le courtier a déclaré :

« J'ai acheté la pouliche pour une association entre Tony Forde et de nouveaux partenaires. C'est un coup de foudre, elle a beaucoup de classe. Elle est par un étalon qui produit de très bonnes pouliches et en plus elle a été élevée aux Monceaux. C'est une très bonne maison avec laquelle nous avons déjà connu de la réussite puisque je leur avais acheté HARD DREAM qui a remporté le Prix Noailles. La pouliche sera entraînée en France. »

Au cours de cette première partie, les acheteurs français se sont montrés particulièrement actifs.

Nicolas de Watrigant s'est emparé de 7 lots tandis que Jean-Claude Rouget a eu le dernier mot à 6 reprises. Gérard Larrieu (Chantilly Bloodstock Agency) qui représentait les intérêts de Jean-Louis Bouchard et MAB Agency accompagné de Tony Forde ont chacun acquis 5 lots. Laurent Benoit s'est porté acquéreur de 4 lots et Alain Decrion pour le compte de Jean-Claude Seroul a signé le bon d'achat à trois reprises.

**Résultats complets sur www.argana.com
La vente se poursuit demain à partir de 15h30 (Partie II)**